

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
vendredi 8 avril 2011

Chambre d'agriculture - Rue Capitaine de Bresson - 05000 GAP

Étaient présents

Les adhérents

Elsi BANCILHON, Adrets
Sylvie BEAUDOUIN, Coodyssée
Jean-Claude BONTRON, ACSSQ Queyras
Michel BLANDO, Mutuelle de France 04-05
Jean-François CHASSAIN, Maif
Daniel CHIAPPINO, CDOS
Catherine CLAUSIER, Alpaje
Gérard DAVANCEAU, La Petite Ourse
Bernard DELMAS, CPIE Briançon
Mireille ESMIEU-FOLTZER, Les PEP 05
Jean-Claude EYRAUD, Mutuelle Action Sociale 04-05
Yves GIMBERT, La Jeunesse au Plein Air
Patrick GONNET, collectif IAE 05
Hugues GUILLORY, ADELHA
Luc MARCHELLO, MJC Briançon
Elisabeth MERIGHI, Euroscope
Mélanie MULOT, Comité d'expansion
Brigitte NECTOUX, CODES
Denis PHILIPPE, Mutualité française
Janine SOULIER, Fédération des ADMR
Patrick VICENTE, MGEN

Les invités

Fernande CATY, ADMR Gap
Noël GIRARD, MGEN
M.Agnès ORCIERE-MATUSZAK, Maison de
l'Emploi
Claudine QUERO-MASUREL, Mutualité française
Sophie LAGARDE, stagiaire à l'Udess 05

A 17 h 30, le président Denis Philippe ouvre la 3^{ème} assemblée générale ordinaire de l'Udess 05 créée le 23 janvier 2008.

L'ordre du jour est abordé.

1. Rapport d'activité 2010

Le secrétaire général Yves Gimbert présente le rapport d'activité annexé au présent PV.

Le rapport retrace la vie et le fonctionnement de l'Udess 05 en 2010.

Pour présenter l'action GPEC, le secrétaire général donne la parole à Mélanie Mulot (Comité d'expansion Drac Buech Durance). Destinée aux entreprises de l'ESS des Hautes-Alpes, elle a été conduite en 2010 par l'Udess 05 en partenariat avec la Direccte et Uniformation et avec l'aide de deux prestataires : le Comité d'expansion pour l'ingénierie et le cabinet Initiative pour les modules d'information, de formation et d'accompagnement.

Après trois années de fonctionnement, le secrétaire général estime que le bilan est prometteur et en dégage 3 points significatifs.

1. L'Udess 05 poursuit avec succès son ancrage dans la vie départementale ; elle fait la preuve de son utilité. « *L'Udess 05 n'est pas la structure fédérative de plus et inutile que certains pouvaient – avec raison – craindre* ».
2. Comme toutes les associations qui se créent, l'Udess 05 est confrontée à la question de son développement. Le CA de l'Udess 05 a avancé dans cette réflexion en adoptant un plan d'action pour les années 2011 et 2012.
3. Pour améliorer son fonctionnement statutaire, l'AGE de ce jour a adopté la proposition du CA visant à augmenter le nombre d'administrateurs membres du bureau afin de renforcer la collégialité de l'exécutif de l'Udess 05.

Après discussion, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier 2010

Le président précise que l'AG va entendre deux rapports : celui de la trésorière et celui de la commission de contrôle des comptes.

La trésorière Janine Soulier présente le compte de résultat 2010. Elle rappelle que, par décision du CA, la comptabilité a été confiée à l'un des adhérents de l'Udess 05, la fédération départementale des ADMR. Grâce à ce partenariat, l'Udess 05 bénéficie des moyens matériel et humain de qualité et de proximité.

Concernant les subventions, la trésorière précise que

- il s'agit bien de subventions d'exploitation,
- le Conseil général a attribué 3 000 € à l'Udess 05 qui présentait en 2010 son premier dossier,
- par décision du CA de l'Udess 05, validée l'an dernier par l'AG, la subvention de 7 000 € du Conseil régional perçue en 2009 a été répartie sur les deux exercices 2009 et 2010.

Le résultat est un excédent de 1 412,48 € (527,86 € en 2009) que le CA propose d'affecter en report à nouveau.

Jean-Claude Bontron présente le rapport de la commission de contrôle des comptes.

« Le 4 mars, la commission de contrôle s'est réunie, afin d'examiner les comptes financiers de l'Udess 05, pour l'exercice 2010, en présence de Janine Soulier et de Yves Gimbert.
Sont membres de la commission : Michel Blando et Jean-Claude Bontron.

La commission s'est fait présenter l'ensemble des factures, grand livre et balance.

Après examen attentif, le groupe de travail constate l'exactitude de celles-ci et donne un avis favorable à leur approbation. »

Après discussion, à l'unanimité, l'AG adopte le rapport financier et décide d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau qui sera ainsi porté à 4 730,67 €.

3. Rapport moral

Le président Denis Philippe présente le rapport d'orientation.

Patrick Gonnet, représentant du Collectif 05 des actions d'utilité sociale, intervient pour informer les membres de l'AG au sujet des contrats aidés. En réponse à la présentation par la presse locale de « l'augmentation du nombre de contrats aidés », le Collectif 05 a produit un communiqué de presse et demande un nouveau RV à la Préfète.

Patrick Gonnet explique que l'augmentation ne concerne que les bénéficiaires du RSA socle (ex RMI) ce qui revient à exclure du dispositif les jeunes, les seniors, les travailleurs handicapés, etc. qui constituent plus de 60 % des effectifs des structures d'insertion. « Ceci, malgré les engagements forts qui avaient été pris suite à pareille mésaventure cet automne ». Et de conclure « l'équilibre tant humain que financier déjà précaire des structures est encore remis en cause ».

Hugues Guillory, Adelha – Ligue de l'enseignement 05, complète en précisant que tout le monde associatif est concerné par le manque de visibilité de la politique gouvernementale : les contrats aidés ne sont qu'un outil quantitatif sans dimension humaine.

Gérard Davanceau, pour La Petite Ourse, propose que l'Udess demande à participer à la commission départementale de l'IAE.

Jean-Claude Eyraud, Mutuelle d'action sociale 04-05, propose que l'AG vote une motion à relayer dans les médias et à transmettre à la Préfète.

Brigitte Nectoux, Codés 05, évoque les difficultés rencontrées par bon nombre d'associations, le recours systématique aux appels d'offre, leur régionalisation au détriment des services départementaux, les changements dans les services de l'Etat.

Au nom du CA, Hugues Guillory présente les Etats Généraux de l'ESS.

- Initiative lancée par LE LABO
- Proximité des élections présidentielles
- Appui recherché des conseils régionaux et bien sur des Cress
- En Paca, la Cress et l'APEAS en sont les copilotes
- Udess sollicitée pour le 05
- Tables citoyennes
- Forum départemental sur mobilité et aménagement du territoire à L'Argentière le 5 mai
- 17 – 18 juin Paris ancienne Bourse

Le rapport d'orientation est adopté par l'AG à l'unanimité.

4. Montant des cotisations annuelles 2012

Au nom du CA, la trésorière Janine Soulier propose à l'AG de maintenir le montant des cotisations qui est déterminé en fonction du nombre ETP de salariés de l'entreprise :

0 à 2 ETP	30,00 €	
3 à 10 ETP	60,00 €	
11 à 20 ETP	100,00 €	
21 à 50 ETP	200,00 €	ETP : équivalent temps plein
51 ETP et +	400,00 €	

L'AG adopte à l'unanimité le maintien du barème des cotisations annuelles en 2012.

*_*_*_*

Avant de passer aux élections, le président donne la parole à Sophie Lagarde, stagiaire à l'Udess 05, étudiante en licence professionnelle GEA option ESS à Clermont-Ferrand, chargée de travailler sur le projet de création d'annuaire. Elle présente sages.pro, le réseau social des entreprises de l'ESS, créé par la Cress et choisi par le CA de l'Udess 05.

*_*_*_*

5. Élection des membres du conseil d'administration

L'article 8.1 des statuts précise que :

L'UDESS 05 est administrée par un conseil d'administration composé des administrateurs élus tous les trois ans par l'assemblée générale annuelle et répartis également entre les cinq collèges précisés à l'article 4.

Leur nombre est fixé à 25. En cas de carence partielle ou totale de représentants d'un ou plusieurs collèges au sein du CA, ce dernier pourra néanmoins valablement fonctionner et délibérer.

Les personnes physiques appelées à siéger au conseil d'administration pour les cinq collèges statutaires doivent être obligatoirement désignées par l'organe statutaire de la personne morale qu'ils représentent.

Le président donne la liste des candidatures déclarées et demande si d'autres personnes font acte de candidature.

A l'unanimité, les membres de l'AG décident de voter à mains levées.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité ; la nouvelle composition du CA est la suivante :

Collège 1 Secteur mutualiste	CHASSAIN Jean-François	MAIF
	EYRAUD Jean-Claude	Mutuelle Action Sociale 04-05
	FROMENT Noël	Adrèa Mutuelle
	PHILIPPE Denis	Mutualité Française
	VICENTE Patrick	MGEN
Collège 2 Secteur coopératif	PARA-AUBERT Monique	CASDEN-BP
	TOURNEUX Chantal	Coodyssée
	siège vacant	
	siège vacant	
Collège 3 Secteur emploi, formation, éco. solidaire, agriculture, développ. local	DELMAS Bernard	CPIE Haute Durance
	GONNET Patrick	Collectif des actions d'utilité sociale 05
	HORGUES DEBAT Jean	ADRETS
	LAUNAY Sylvia	CPE Alpes du Sud
	RICCI Marie-France	Comité d'expansion Drac Buech Durance
Collège 4 Secteur sanitaire, médico-social, social	BRUN Christian	Les PEP 05
	NECTOUX Brigitte	CODES
	SOULIER Janine	FD ADMR
	VANDEBAVIÈRE Denis	ADAPEI
	siège vacant	
Collège 5 Secteur animation, tourisme social, sport, loisir, culture	BRETON Christian	Espace Vacances Chadenas - Unat
	CHIAPPINO Daniel	CDOS 05
	GIMBERT Yves	La JPA 05
	GUILLORY Hugues	ADELHA - Ligue de l'Enseignement 05
	MARCELLO Luc	MJC Briançon - Centre social

6. Élection des 2 membres de la commission de contrôle des comptes

Le secrétaire général rappelle l'article 10 des statuts : « La gestion des comptes de l'association est contrôlée par une commission de contrôle des comptes composée d'au moins deux membres issus de collèges différents et élus chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire par les membres de l'assemblée générale parmi eux. Ils ne peuvent être investis d'aucune autre fonction. »

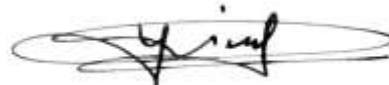
Les sortants sont Jean-Claude Bontron (Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras) et Michel Blando (Mutuelle de France 04-05). Ils sont volontaires pour poursuivre leur fonction.

A l'unanimité, l'AG reconduit Jean-Claude Bontron et Michel Blando à la commission de contrôle des comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, le président invite les participants à partager un apéritif dinatoire et les membres du CA à se réunir immédiatement pour élire le bureau de l'Udess 05.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le secrétaire général,



Yves GIMBERT